

5G - L'arrêté de Fontenay-sous-Bois

2020-12-18 01:01:01

La commune de Fontenay-Sous-Bois vient de prendre un arrêté contre le déploiement de la 5G sur son territoire.

" Le déploiement des antennes-relais 5G sur le territoire de Fontenay-sous-Bois est suspendu jusqu'à la publication du rapport de l'Anses relatif au « Déploiement de la technologie de communication 5G et effets sanitaires associés » et jusqu'à ce qu'une évaluation environnementale préalable soit menée à bien."

Lire [l'arrêté](#)

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026